

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Décembre 2024 à 20 heures 30

Le seize du mois de décembre 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni en salle des mariages à la mairie de Vire Normandie, sous la présidence de Madame Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 10 décembre 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 10 décembre 2024.



La séance est ouverte à 20 heures 30 par Madame Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggle		<input checked="" type="checkbox"/>		Jacques COURTEILLE
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina			<input checked="" type="checkbox"/>	
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFOUR Tony			<input checked="" type="checkbox"/>	
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Odile MOREL
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Eric DUMONT
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			

PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie		<input checked="" type="checkbox"/>		Martine ROBBES
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy			<input checked="" type="checkbox"/>	
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Liste des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal :

NOVEMBRE 2024		
173	05.11.2024	Signature d'une Convention de stérilisation et d'identification des chats libres sauvages pour l'année 2024 avec la fondation 30 millions d'amis
174	05.11.2024	Signature d'un contrat de travail à durée déterminée pour une prestation de musicien, technicien...
175	05.11.2024	VN24024A - Fourniture et livraison de matériaux de carrière, d'enrobé à froid et de sel de déneigement pour la commune de Vire Normandie – lot 1
176	05.11.2024	VN24024B - Fourniture et livraison de matériaux de carrière, d'enrobé à froid et de sel de déneigement pour la commune de Vire Normandie – lot 2
177	05.11.2024	VN24024C - Fourniture et livraison de matériaux de carrière, d'enrobé à froid et de sel de déneigement pour la commune de Vire Normandie – lot 3
178	07.11.2024	Marché n° VN24057 –Convention de partenariat entre L'Orchestre d'Harmonie de Vire et la Commune de Vire Normandie
179	14.11.2024	Signature d'une convention avec la MJC pour la mise à disposition de locaux
180	14.11.2024	Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'une prestation de spectacle vivant avec la société « SAS rideaux Rouges » pour l'organisation d'un spectacle à La Halle Michel Drucker
181	14.11.2024	Organisation d'une représentation dans le Hall de la Médiathèque
182	18.11.2024	VN24054A Réhabilitation de l'ancien logement de l'école en mairie déléguée à Maisoncelles-la-Jourdan - Lot 1
183	19.11.2024	VN24054D Réhabilitation de l'ancien logement de l'école en mairie déléguée à Maisoncelles-la-Jourdan - lot 4
184	19.11.2024	VN24054F Réhabilitation de l'ancien logement de l'école en mairie déléguée à Maisoncelles-la-Jourdan - lot 6
185	19.11.2024	Signature d'une convention avec Madame Elodie SABINE, pour la MJC de Vire, pour la mise à disposition de la salle La Halle Michel Drucker
186	20.11.2024	VN24063 Mission d'études de programmation pour l'extension in situ du cinéma Le Basselin de Vire Normandie
187	21.11.2024	Signature de contrat de mutuel engagement dans le cadre de la parade de Noël le dimanche 15 décembre 2024.

188	21.11.2024	Signature d'une Convention pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours lors de l'embrasement de la Porte-Horloge, le dimanche 21 décembre 2024.
DECEMBRE 2024		
189	03.12.2024	Signature de contrat de prestation dans le cadre de la table ronde «Ils racontent le Tour», le samedi 11 janvier 2025
190	03.12.2024	Marché VN VN 24071 Contrat TPE Régies - CIB

Discussion début de séance

Pas de discussion.

L'ordre du jour du Conseil Municipal est ensuite abordé.

Numéro		Titre du point		Rapporteur
Commune de Vire Normandie				
I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE - REPRÉSENTATION - INTERCOMMUNALITÉ				
2024/12/16	1.	Adhésion de la commune de Isigny-Omaha au SDEC et transfert de sa compétence « éclairage public »		Gilles MALOISEL
2024/12/16	2.	Rapport d'activité des délégataires de services publics - Marché - Société MANDON		Lucien BAZIN
2024/12/16	3.	Accessibilité : rapport annuel 2024		Françoise FOUBERT
II. FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE - AFFAIRES JURIDIQUES				
		Finances		Annie ROSSI
2024/12/16	4.	Tarifs 2025 Vire Normandie et communes déléguées		
2024/12/16	5.	DM 2 - Budget principal		
III. ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, CULTURE				
		Musée		Marie-Claire LEMARCHAND
2024/12/16	6.	Acquisition du portrait de Léon Dupont par Léandre		
2024/12/16	7.	Produits de la boutique - Modification des tarifs		
		Enseignement		Nadine LETELLIER
2024/12/16	8.	Avenant n° 4 de la convention APAEI		
		Jeunesse		Valérie OLLIVIER
2024/12/16	9.	Versement du solde de la convention MJC pour l'activité 2024		
		Numérique		Corentin GOETHALS
2024/12/16	10.	Convention de coopération Normandie connectée (label EPN)		
IV. PERSONNEL, GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES, FORMATION				
2024/12/16	11.	Création du poste de portage de repas		Régis PICOT
2024/12/16	12.	Renouvellement poste « adressage » pour accroissement temporaire d'activité		

2024/12/16	13.	Création du poste d'animateur de prévention	
2024/12/16	14.	Création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité à la DRH	
2024/12/16	15.	Recours à la Poste pour le recensement de la population 2025	

V. URBANISME, PATRIMOINE, HABITAT, COMMERCE

		Patrimoine	Lucien BAZIN
2024/12/16	16.	Ouverture d'une enquête publique en vue de la désaffectation et du déclassement partiel du chemin rural n°7 dénommé La Sorrière du Moulin	
2024/12/16	17.	Droit de préemption urbain par voie de délégation	
2024/12/16	18.	Désaffectation et déclassement de l'ancienne mairie de Neuville	
2024/12/16	19.	Cession de l'ancienne mairie de Neuville	
2024/12/16	20.	Rachat de la parcelle cadastrée BO 4 Rue de l'Hippodrome à l'EPF de Normandie	
2024/12/16	21.	Proposition de loyer transmise par Héliantis au sujet des terrains de Canvie en vue d'y implanter un parc photovoltaïque	
2024/12/16	22.	Arrêt du projet de zonage des eaux pluviales	
2024/12/16	23.	Demande d'extension d'un élevage laitier – GAEC de la Pihanière (Valdallière) – avis sur la demande d'enregistrement	
		Habitat	Nicole DESMOTTES
2024/12/16	24.	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH 2014-2019) - subventions aux particuliers	
2024/12/16	25.	OPAH/OPAH RU 2020-2025 : Aides à l'accession à la propriété (dans l'ancien) et à la transformation d'usage – Subventions aux particuliers	
2024/12/16	26.	OPAH Classique et OPAH RU 2020-2025 - subventions aux particuliers	

Communes déléguées

		Commune déléguée de Vire	
2024/12/16	27.	Demandes de subventions exceptionnelles	Philippe MALLÉON/Marie-Noëlle BALLÉ

Commune déléguée de Roullours

2024/12/16	28.	Lotissement La Clé des Champs – Prix de vente des lots	Michel LELARGE
------------	-----	--	----------------

Commune déléguée de Saint Germain de Tallevende

2024/12/16	29.	Effacement des réseaux – Route de Sourdeval RD 577	Martine ROBBES
2024/12/16	30.	Tarif des parcelles du lotissement les écrins verts – Complément à la délibération n° 38 du 30.09.2024	

Commune déléguée de Vaudry

2024/12/16	31.	Remboursement arrhes salle des fêtes	Corentin GOETHALS
------------	-----	--------------------------------------	-------------------

2024/12/16	32.	A.S.V.T Football - Subvention Exceptionnelle - Fête de la Musique / Les Virevoltés (annule et remplace la délibération du 30.09.2024)
------------	-----	---

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 novembre 2024 a été adopté à l'unanimité.

OUVERTURE DE L'ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

1	Adhésion de la commune de Isigny-Omaha au SDEC et transfert de sa compétence « éclairage public »	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	---	---

Monsieur Gilles MALOISEL : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord sur d'adhésion de la communauté de communes Isigny-Omaha Intercom au SDEC ÉNERGIE au conseil municipal.
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

2	Rapport d'activité des délégataires de services publics - Marché - Société MANDON	Le Conseil Municipal prend acte
---	---	---------------------------------

Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité concernant le marché avec la Société MANDON.

3	Accessibilité : rapport annuel 2024	Le Conseil Municipal prend acte
---	-------------------------------------	---------------------------------

Madame Françoise FOUBERT : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2024 concernant l'accessibilité.

4	Tarifs 2025 Vire Normandie et communes déléguées	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	--	---

Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération

Monsieur Serge Couason pose le problème de coûts différents pour des prestations semblables (salles communales, location de couverts). On a bien avancé sur l'harmonisation des cimetières, mais pas sur les salles.

Monsieur Gilles Allègre : Il y a des tarifs progressifs, ce serait bien qu'une réflexion soit engagée sur une tarification sociale pour tous les tarifs (prise en compte du quotient familial)

Madame Annie Rossi : il y a déjà des tarifs qui prennent cette préoccupation en compte, soit le quotient familial (conservatoire etc.) soit le statut des publics (cinéma...), mais la réflexion peut être élargie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'acter le fait que l'indice des prix à la consommation augmente de 1,9% sur un an en août 2024,
- De valider les tarifs pour l'année 2025.
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

5	DM 2 – Budget principal	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	-------------------------	---

Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord à la décision modificative n° 2.
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

6	Acquisition du portrait de Léon Dupont par Léandre	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	--	---

Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord sur l'acquisition de ce tableau
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

7	Produits de la boutique – Modification des tarifs	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	---	---

Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord sur ces modifications tarifaires.
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

8	Avenant n° 4 de la convention APAEI	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	-------------------------------------	---

Madame Nadine LETELLIER : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer l'avenant de prolongation n°4 à la convention de moyen du 01/09/2019 portant « partenariat entre l'APAEI du Bocage Virois et la Commune de Vire Normandie ».
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

9	Versement du solde de la convention MJC pour l'activité 2024	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	--	---

Madame Valérie OLLIVIER : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le versement du solde de la subvention de fonctionnement octroyée à la MJC par la commune de Vire Normandie, telle que détaillée à l'article « 4-1 Subvention » de la convention d'objectifs et de moyens 2022-2024, entre la commune de Vire Normandie et la Maison des Jeunes et de la Culture relative aux dispositions financières.
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

10	Convention de coopération Normandie connectée (label EPN)	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Corentin GOETHALS : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame La Maire ou son représentant à signer la convention.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

11	Création du poste de portage de repas	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---------------------------------------	---

Monsieur Régis PICOT : Lecture de la délibération

Monsieur Serge Couasnon s'est interrogé sur la nécessité de créer ce poste.

Monsieur Picot a indiqué qu'il y aurait des missions complémentaires, et beaucoup d'efforts de rationalisation ont été faits sur ces services. Par ailleurs, c'est un redéploiement.

Monsieur Serge Couasnon : les élèves ne mangent qu'une fois par jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De créer un emploi de livreur de repas à temps complet sur les grades d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe, agent de maîtrise et agent de maîtrise principal.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

12	Renouvellement poste « adressage » pour accroissement temporaire d'activité	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monseigneur Régis PICOT : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De créer un emploi d'assistant(e) administratif(ve) adressage à temps complet sur le grade d'adjoint administratif territorial, pour une durée d'un an, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité conformément à l'article L332-23,1° du code général de la fonction publique.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

13	Création du poste d'animateur de prévention	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monseigneur Régis PICOT : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De créer un emploi d'animateur prévention en temps complet.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

14	Création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité à la DRH	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monseigneur Régis PICOT : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De créer un emploi de chargé de projet RH en temps complet en raison d'un accroissement temporaire d'activité pour une durée de 6 mois ;
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

15	Recours à la Poste pour le recensement de la population 2025	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 40 dont 8 pouvoirs Vote contre : 0 Abstentions : 2 dont 1 pouvoir
----	--	---

Monseigneur Régis PICOT : Lecture de la délibération

Monsieur Gilles Maloisel : c'est important que des agents terrain fassent des retours, de façon qu'il n'y ait pas de perte de données, en raison du zonage Iris.

Madame Marie-Odile Morel : ce n'est pas sûr que La Poste assure la mission. Il y a donc une question sur la pertinence d'abroger la délibération sur le recrutement.

Monsieur Régis Picot : il faut dire oui aujourd'hui et on s'adaptera.

Monsieur Régis Picot remercie les services qui ont participé à la parade hier pour l'animation du centre-ville, les agents et élus qui ont contribué à cette réussite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, décide :

- D'abroger la délibération n° 2024/11/04/20. en date du 04/11/2024 qui déterminait le recrutement d'agents recenseurs directement par la collectivité et les modalités de rémunération
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer le contrat de prestation avec la Poste s'élevant à un montant de 13 204 euros TTC et permettant à des agents de la Poste de réaliser le recensement entre le 06 janvier et le 22 février 2025.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

16	Ouverture d'une enquête publique en vue de la désaffectation et du déclassement partiel du chemin rural n°7 dénommé La Sorrière du Moulin	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame le Maire à relancer la procédure d'aliénation du chemin rural n°7 dit « de la Sorrière du Moulin » conformément à l'article L.161-10 du code rural et de la pêche maritime et, pour ce faire, à relancer la procédure d'enquête publique correspondante.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

17	Droit de préemption urbain par voie de délégation	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De désaffecter l'immeuble de la parcelle BE 0096 – situé rue de l'Ancienne Marie de Neuville –, de tout service public ou de tout usage du public,
- De déclasser l'immeuble susvisé du domaine public et de le reclasser dans le domaine privé de la commune de VIRE NORMANDIE.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

18	Désaffectation et déclassement de l'ancienne mairie de Neuville	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'accepter cette délégation de l'exercice du Droit de Préemption Urbain sur les zones U, 1AU et 2AU du PLU, en dehors des terrains relevant de la compétence ZAE de l'IVN.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

19	Cession de l'ancienne mairie de Neuville	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Monsieur Serge Couasnon : parcelle raccordée au réseau d'assainissement ?

Monsieur Lucien Bazin indique qu'il y a des travaux à faire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser la cession du bien au prix de 135 000 € HT,
- D'habiliter Madame le Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document devant permettre de mener à bien cette cession.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

20	Rachat de la parcelle cadastrée BO 4 Rue de l'Hippodrome à l'EPF de Normandie	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Monsieur Serge Couasnon : ce qui est important c'est de savoir si le bâtiment va être déconstruit.

Car on avait fait ça pour que le terrain soit rendu déconstruit.

Monsieur Lucien Bazin : non, ce ne sera pas le cas.

Monsieur Serge Couasnon : pourtant, c'est ce qui était prévu. Madame la Maire confirme.

Madame Annie Rossi : ce terrain a été acheté par l'EPFN à la société hippique. L'association a repris le centre équestre, et a investi une partie dans le centre équestre. Ils ne demandent pas de subvention de fonctionnement.

Monsieur Serge Couasnon : à l'origine, c'était quand-même pour faire du logement social. Il faudrait revoir avec l'EPFN la possibilité de dépolluer le site.

Monsieur Lucien Bazin : Inolya crée beaucoup de logements sociaux. Il n'y aura pas d'intérêt des bailleurs ni investisseurs pour ce terrain.

Monsieur Serge Couasnon : le logement social n'est pas le logement des gens très précaires. 80% des gens y sont éligibles. Les milliers de travailleurs résideraient plus à Vire s'il y avait des logements adaptés à leurs besoins.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver le rachat de la parcelle BO 4 à l'EPFN pour un montant hors taxes de 172 410,27 € correspondant à la valeur foncière du terrain et aux frais notariés,
- De préciser que la transaction, le cas échéant, sera soumise au régime de la TVA en vigueur lors de la régularisation de l'acte,
- D'habiliter Madame le Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document devant permettre de mener à bien ce rachat.
- Cette imputation sera prise sur le budget annexe lotissement de Saint Martin
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

21	Proposition de loyer transmise par Héliantis au sujet des terrains de Canvie en vue d'y implanter un parc photovoltaïque	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame le Maire – ou son représentant – à signer une promesse de bail toute convention avec la société HELIANTIS ENERGIES pour les parcelles communales concernées,
- De donner un avis favorable au projet photovoltaïque porté par la société HELIANTIS ENERGIES,
- D'autoriser Madame le Maire – ou son représentant – à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet photovoltaïque sur le territoire communal.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

22	Arrêt du projet de zonage des eaux pluviales	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De décider d'arrêter le projet de zonage des eaux pluviales.
- De dire que le projet de zonage des eaux pluviales communal tel qu'arrêté fera l'objet, conformément à l'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'une enquête publique sur la commune.
- D'approuver, comme l'autorise l'article R123-3 du Code de l'Environnement, la désignation de la commune de Vire Normandie comme autorité chargée de coordonner l'organisation de l'enquête publique commune relative au zonage des eaux pluviales et au zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Vire-Normandie, puis d'en centraliser les résultats.
- De donner accord pour l'envoi à la MRAe par la commune de Vire Normandie pour examen au « Cas par cas » du projet de zonage des eaux pluviales communal tel qu'arrêté.
- De donner pouvoir à Madame le Maire pour mener à bien les démarches administratives liées à l'examen au « Cas par cas » et à l'enquête publique. Il s'engage également à budgéter les frais afférents.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

23	Demande d'extension d'un élevage laitier – GAEC de la Pihanière (Valdallière) – avis sur la demande d'enregistrement	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 32 dont 7 pouvoirs Vote contre : 2 Abstentions : 8 dont 2 pouvoirs
----	--	--

Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Madame Françoise Foubert : pourquoi se prononcer alors que la consultation est en cours ?

C'est normal, on demande de donner un avis.

Une question sur les vaches qui sont toute l'année en stabulation.

Ce sont des animaux zéro pâturage.

Une opposition se manifeste, une incompréhension entre ceux qui pensent que c'est vivable de ne jamais sortir et ceux qui pensent que c'est maltraitant.

Monsieur Serge Couasnon : il faut regretter qu'on ne mette jamais le plan d'épandage dans les documents d'urbanisme.

Monsieur Samuel Binet :: le plan d'épandage est étudié mais on n'a pas de lisibilité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, décide :

- D'émettre un avis favorable à la demande d'enregistrement du GAEC de LA PIHANNIERE, sous réserve que l'établissement prenne toutes les mesures nécessaires afin de réduire les effets notables sur l'environnement et de limiter les risques et les nuisances pour les populations tel qu'indiqué dans son Dossier d'Enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

24	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH 2014-2019) - subventions aux particuliers	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le versement de la prime au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH,
- De préciser que la dépense d'un montant total de 1708 € sera imputée au compte 2042 du budget de la commune de Vire Normandie,
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

25	OPAH/OPAH RU 2020-2025 : Aides à l'accèsion à la propriété (dans l'ancien) et à la transformation d'usage - Subventions aux particuliers	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le versement de la prime au vu des factures acquittées,
- De préciser que la dépense d'un montant total de 5000 € sera imputée au compte 2042 du budget de la commune de Vire Normandie,
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

26	OPAH Classique et OPAH RU 2020-2025 - subventions aux particuliers	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- D'autoriser le versement des primes visées au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH,
- De préciser que la dépense d'un montant total de 3429 € sera imputée au compte 2042 du budget de la commune de Vire Normandie,
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

27	Demandes de subventions exceptionnelles	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Philippe MALLÉON/Madame Marie-Noëlle BALLÉ : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord sur ces différentes subventions aux associations.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

28	Lotissement La Clé des Champs – Prix de vente des lots	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Monsieur Michel LELARGE : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le Maire à signer les actes de vente et tout document nécessaire à la vente des lots.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

29	Effacement des réseaux – Route de Sourdeval RD 577	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Madame Martine ROBBES : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De confirmer que le projet est conforme à l'objet de sa demande,
- De prendre acte que les ouvrages seront construits par le SDEC Energie sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau et donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur le domaine public routier,
- De s'engager à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi,
- De décider d'inscrire le paiement de sa participation en Section de Fonctionnement
- De s'engager à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la Commune,
- De prendre note que la somme versée au SDEC Energie ne donnera pas lieu à la récupération de la TVA, sauf pour les travaux de télécommunication,
- De s'engager à verser au SDEC ENERGIE, le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 8 397.91 €.
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

30	Tarif des parcelles du lotissement les écrans verts – Complément à la délibération n° 38 du 30.09.2024	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Madame Martine ROBBES : Lecture de la délibération

Monsieur Serge Couasnon : quel est le prix d'aménagement ? on n'a pas les mêmes infos d'une délibération à l'autre.

Madame Martine Robbes : le coût de vente couvrirait les frais estimés d'aménagement à l'époque.

Monsieur Serge Couasnon : il faudrait une vision plus claire et transparente des coûts d'aménagement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De fixer le tarif du m² à 46 € TTC le prix de vente du m² des parcelles du Lotissement Les Ecrins Verts.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

31	Remboursement arrhes salle des fêtes	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--------------------------------------	---

Monsieur Corentin GOETHALS : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De rembourser au Collectif SAM le montant des arrhes versés le 25 juin 2024, soit 36,25 € en raison du caractère tout à fait exceptionnel de cette demande et d'établir un mandat administratif
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

32	A.S.V.T Football - Subvention Exceptionnelle – Fête de la Musique / Les Virevoltés (annule et remplace la délibération du 30.09.2024)	Votants : 42 dont 9 pouvoirs Vote pour : 42 dont 9 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Corentin GOETHALS : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord sur cette subvention exceptionnelle d'un montant de 185 €,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

Question diverse :

Monsieur Serge Couasnon : l'ancien hospice St Louis a été vendu le 3 décembre au groupe François 1^{er}.

Qu'en sera-t-il pour la chapelle ? à quel moment le passage du domaine public de la ville au domaine public de l'Hôpital s'est-il opéré ?

Madame Nicole Desmottes : la division a été signée jeudi dernier. Dès que nous aurons les éléments, il y aura une Commission Générale.

Madame la Maire informa que l'enquête pour la modification du PLU a commencé aujourd'hui

La séance est levée à 22 heures.

Le secrétaire de séance,


Samuel BINET

Signé le 12/03/2025

✓ Signé et certifié par  yousign

 La Maire de Vire Normandie,

Nicole DESMOTTES

